

Education: tous et toutes en grève le 27 septembre !

Six mois après le printemps arabe qui a déboulonné des dictatures vieilles de plusieurs décennies, le monde n'en finit pas de bouger. La contestation contre les plans de rigueur imposés aux peuples par les gouvernements et le FMI s'étend un peu partout en Europe mais aussi au-delà. C'est par centaines de milliers que les jeunes, scolarisés ou non, les salariés, les précaires manifestent de Tel Aviv à Santiago, de Londres à Madrid et Athènes. Démocratie, Santé, Education, sont au coeur des revendications. De plus en plus massivement, les peuples refusent de payer les conséquences de la crise dont ils ne sont pas responsables.

En France, le gouvernement Fillon annonce sans rire que les « efforts doivent être équilibrés » alors que ce sont les plus démunis qui subissent l'essentiel de l'austérité. Aujourd'hui les niches fiscales (connues ou non) représentent 145 milliards d'euros et sont maintenues au prétexte de la défense de l'emploi quand le nombre de chômeurs n'a jamais été aussi haut !

Même des organismes comme la Cour des Comptes sont obligés d'admettre la vérité sur les conséquences de la crise qu'on veut nous faire payer : en France les riches sont de plus en plus riches et plus nombreux (+ 3.5 % de millionnaires l'an dernier) et les pauvres de plus en plus pauvres (+ de 8 millions en dessous du seuil de pauvreté qui représente 927 euros par mois).

C'est dans ce contexte d'augmentation générale de la pauvreté que le gouvernement poursuit la destruction systématique des services publics au nom de la réduction des dépenses publiques ! Les SP, pourtant, sont seuls garants d'égalité pour les populations sur le

territoire : aujourd'hui, ce gouvernement mène bien une politique d'injustice sociale caractérisée.

Dans l'éducation, les attaques se poursuivent et s'amplifient. Le budget de l'an prochain prévoit la suppression de 14 000 postes, ce qui fera pour le quinquennat 2007-2012 80 000 postes en moins : un véritable plan social comparable à celui subi par la sidérurgie dans les années 80 ! Principales victimes de ces suppressions : les élèves, et en premier lieu les plus en difficulté ; mais ces suppressions entrent en cohérence avec d'autres mesures éducatives : fin du soutien spécialisé (RASED), de la scolarisation des tout petits, autonomie et mise en concurrence des établissements, individualisation des « enseignements », destruction de la formation, mise au pas des personnels à coups d'injonctions et de profilage de poste... : c'est l'ensemble du système éducatif comme service public qui est remis en cause ! Voilà autant de raisons de poursuivre et d'organiser les résistances et de participer activement à la grève unitaire du 27 septembre pour mettre en échec une politique mortifère qui exclut un peu plus les plus fragiles !

Cette grève doit s'inscrire dans un plan de lutte contre les politiques d'austérité qui touchent l'ensemble de salariés.

« Cela suffit ! ». Comme l'a dit l'intersyndicale interprofessionnelle en appelant à une journée d'action le 11 octobre. Le dire ne suffit pas. S'indigner, c'est bien, se mobiliser tous ensemble et fortement c'est mieux! Comment penser le faire efficacement sans grèves ?

Ont participé à l'élaboration de ce 4 pages :

Vincent Charbonnier, Mylène Denizot, Anne Dumas, Jérôme Falicon, Isabelle Lauffenburger, Marie-Cécile Périllat, Alain Ponvert, Véronique Ponvert, Isabelle Sargeni

Formation à l'agonie

Chronique d'une catastrophe annoncée

Voilà on y est, la maîtrise du concours faite à la hussarde tient ses promesses d'incohérence, de détérioration et de souffrance.

Pour les stagiaires rescapés de l'an dernier, même le sondage réalisé par le ministère reconnaît l'absence d'une réelle formation.

Les premiers profs stagiaires ayant subi la totalité de la réforme, censés avoir eu une formation durant leur master, sont propulsés devant les élèves à cette rentrée. D'autres, reçus au concours n'ont pas fait la rentrée en tant que stagiaires mais comme vacataires car leur master n'était pas encore validé par l'université au 1er septembre. Cette période de vacation ne comptera ni pour l'avancement, ni pour la retraite.

Il y a aussi les « collés/reçus » qui garderont le bénéfice du concours pour l'année suivante mais ne sont pas assurés de pouvoir « redoubler » leur M2.

Ils iront donc, avec les reçus/collés et les masters en alternance (formule censée atténuer les questions de mixité sociale), grossir le nombre des vacataires-précaires qui seront exploités par l'Education Nationale.

Pour l'EE, il faut revendiquer un concours sous condition de licence, avec une formation post-concours rémunérée qui débouche sur un master.

Ne les laissons pas précariser notre métier !

Livret Personnel de Compétences : tous fichés

Le Livret personnel de compétence (LPC) a déchainé les passions en fin d'année dernière. Dans ses trois dimensions (outil d'évaluation, liste de compétences, numérique) il marque à la fois un retour en arrière et un pas de plus vers la mise en place d'une école du libéralisme.

Compétences vs qualifications

Il place les compétences au cœur des objectifs de l'école en lieu et place des qualifications. Les compétences clés ou celles du socle commun sont considérées comme des invariants nécessaires à l'employabilité des salariés dans un marché du travail : on ne connaît pas aujourd'hui les qualifications

nécessaires aux travailleurs de demain. La logique utilitariste du patronat est pourtant de vouloir développer les unes au détriment des autres.

C'est aussi un outil informatique qui va permettre un suivi des élèves, y compris après leur sortie du système éducatif. Il est centralisé et nominatif au niveau de chaque académie. Il sera suivi, à terme, par une version qui recensera, non seulement les compétences acquises à l'école, mais d'autres relevant de la vie familiale ou sociale. À terme ces fichiers nous suivront et pourront être utilisés y compris par les employeurs.

Refusons le LPC et ses avatars !

Réformer les rythmes scolaires ou les missions des enseignants ?

Le rapport de juin 2011 a tranché : la journée d'un élève doit être allégée mais pas question de diminuer le volume horaire global. La solution ? Répartir autrement les heures de cours collectifs sur la semaine et l'année, mais aussi développer un temps "individualisé" à l'école.

Alléger sans réduire

"5 h/jour de cours collectifs en primaire, 6ème et 5ème, et 6h jusqu'en 4ème". Cette réduction serait compensée par une répartition sur "au moins 9 demi-journées" (mercredi ou samedi), mais aussi une "réduction de 2 semaines des vacances d'été", organisées alors en "zonage".

Arguant les contraintes des parents, la journée ne serait pas pour autant raccourcie. Au contraire,

l'amplitude serait de 8h30 à 17h, incluant 2h obligatoires "d'accompagnement éducatif" défini comme une amélioration et extension des dispositifs actuels (AP, AE...)

Et pour les enseignants ?

Le rapport suggère un débat sur le rôle des enseignants et des collectivités territoriales dans cet accompagnement éducatif. Un écho aux intentions de Sarkozy qui entend "renforcer la présence des enseignants dans l'école" pour exercer leur "double mission, animation collective et suivi individuel" ?

S'il doit être "un débat central de la présidentielle", ne le laissons pas se faire sans nous !

ECLAIR, l'Ecole française du futur ?

Le label RAR vient de disparaître au profit d'ECLAIR, expérimentation d'un fonctionnement libéral de l'Ecole.

Un changement idéologique

Il ne s'agit plus de lutter contre les inégalités en "donnant plus à ceux qui ont moins" (ZEP, 1981) mais de "s'adapter à la diversité". "L'acquisition du socle commun" devient "l'objectif prioritaire" quitte à "aménager la norme scolaire". Ces "écoles du socle" doivent "repérer les talents" dès le CM2 en vue des "internats d'excellence".

Un fonctionnement autonome et contractualisé

Les établissements sont incités à "l'initiative" : aménagement des programmes et rythmes scolaires, affectation des personnels hors réglementation... L'attribution des dotations dépend des "résultats

scolaires attendus" et "programmes d'action" élaborés par l'"instance de pilotage".

Une déréglementation du statut d'enseignant

Au prétexte "d'équipes stables et motivées" sont suggérés "postes fléchés, entretiens professionnels, fiches de poste" et "engagement pour 5 ans". Chapeautés par le "préfet des études", les personnels doivent être flexibles, avec "échanges 1er/2nd degré" et disponibilité hors temps de service. Et "l'aménagement de l'espace pour leur permettre de rester dans l'établissement après leurs cours" rappelle les annonces de Sarkozy sur les missions des enseignants en sus des cours collectifs.

Enseignants du 1er et du 2nd degré, ensemble mobilisons-nous contre ECLAIR !

Une précarité structurelle et déstructurante...

Conséquence de plus en plus visible des suppressions massives de postes et des nouveaux modes de gestion (déréglementation, recrutements directs par les chefs d'établissements...), le recours à des travailleurs précaires pour assurer des missions indispensables est devenu le lot quotidien de la Fonction Publique. Dans l'éducation aussi, ce sont des milliers de « non-titulaires » qui assurent dans des conditions très dégradées des fonctions de personnels enseignants, administratifs, de vie scolaire... Variables d'ajustement du système, sans guère de protection juridique, ils sont en butte aux nouvelles méthodes managériales et à la crainte d'une précarité aggravée. Combien cette année n'ont pas retrouvé d'emploi, ou seulement avec un temps partiel réduit ? Combien de vacataires en

sont réduits à n'espérer qu'une contractualisation ? Cette précarité structurelle déstructure les personnes mais aussi les équipes de travail et pèse sur tous, titulaires ou non.

Plus que jamais, ce doit être un axe majeur de bataille. Ce gouvernement avait promis une loi pour « améliorer » la situation. Son refus d'élargir l'accès au dispositif de titularisation aux agents recrutés sur des contrats abusivement qualifiés de « temporaires » (suppléances, vacataires, occasionnels ou saisonniers) a conduit la quasi-totalité des organisations syndicales (même les signataires du fameux protocole précarité!) à quitter le dernier Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat.

Le lycée capitaliste

Deuxième année d'une réforme du lycée qui consacre l'éclatement du groupe classe et la fin des équipes pédagogiques : une classe de seconde affiche 3 profs différents dans chaque langues (travail par compétences oblige), 3 ou 4 profs d'enseignement d'exploration et 8 ou 10 pour l'accompagnement qui n'a de personnalisé que le nom. Il ne reste que 4 ou 5 profs qui aient la classe entière. Le rôle du prof principal, censé par ailleurs remplacer les COPsy, s'en trouve hypothéqué, et subit la pression de proviseurs de plus en plus interventionnistes pour faire rentrer les élèves dans les objectifs chiffrés du ministère en matière d'orientation.

Avec le tronc commun, les effectifs par classe explosent en première, et la préparation au bac devient le cadet des soucis. Les jours du contrôle terminal sont comptés, le zonage annoncé des vacances d'été achèvera ce que la réforme du lycée a commencé. Place au livret de compétences ! Ajoutez la réforme des programmes : celui d'Histoire géo est fait pour que les élèves n'y comprennent rien, en SES le libéralisme triomphe... Ainsi la réforme n'est pas qu'une question d'argent, c'est surtout la mise en place d'une école capitaliste, conçue pour fabriquer de la chair à patrons, et surtout pas des indignés.

Gouvernance : une école managée...

Le décret sur la nouvelle gouvernance vise à conforter le pouvoir des chefs d'établissements et des inspecteurs du premier degré ; Chatel le dit, l'école doit fonctionner sur le modèle de l'entreprise... Se profilent donc à très court terme une nouvelle évaluation des enseignants du second degré (par le chef d'établissement, laissant une large part à l'appréciation du mérite et de la soumission) et une réforme inquiétante du statut des personnels... Déjà, les Eclair ouvrent la voie au profilage des postes, au pouvoir des petits chefs (préfets), au recrutement local et donc à la mise au pas des personnels.

Autonomie ? L'arbitrage du « moins pire »...

Cette gouvernance entre en cohérence avec l'autonomie accrue : les chefs d'établissements l'ont approuvée, aujourd'hui, ils sont tenus de « trancher » pour appliquer les réductions budgétaires. Leur autonomie consiste à effectuer des regroupements pédagogiques artificiels (40% des lycées ont recours à ce « levier d'efficacité ») plutôt que de ne pas respecter les horaires nationaux (22% des LP), ou bien de faire les deux, et plus encore, pour faire fonctionner un système qui n'en a plus les moyens...

L'arrêté Licence

Publié le 11 août 2011, en pleine période de congés, cet arrêté se caractérise par un principe explicitement revendiqué et significatif : faire en sorte que « les diplômés de l'université deviennent des offreurs de compétences et non plus de simples demandeurs d'emploi ». De ce renversement, s'ensuivent plusieurs conséquences remarquables : l'introduction massive des stages dans les formations, nouvelle pierre philosophale qui va transformer le plomb des études en or de l'employabilité, plutôt précaire-flexible ; une « association » plus étroite des représentants du « monde socioprofessionnel » à la conception des formations et leur participation, sous conditions, aux

enseignements. L'adossement à la recherche, qui constitue la spécificité de l'enseignement supérieur, est considérablement atténué, les contenus disciplinaires délayés, toute référence aux domaines, mentions ou spécialités disparaissant. C'est aussi des modalités de contrôles des connaissances assouplies à l'excès avec une généralisation de la compensation qui accroîtront artificiellement la réussite des étudiants, au détriment de leur maîtrise des savoirs. S'y ajoute enfin la question du coût qui sera supporté par les établissements et les usagers et qui va creuser un peu plus les inégalités déjà fortes.

Enseignement professionnel : rentrée noire

Avec la suppression du BEP et le Bac Pro 3 ans généralisé, c'est la colère et l'exaspération qui règnent dans les LP. Partout ce sont des suppressions de postes, des filières voire des lycées entiers rayés de la carte des formations, des DHG en diminution constante, des effectifs lourds, des doublages supprimés, des heures supplémentaires imposées, des stagiaires maltraités et la précarité pour nos collègues non-titulaires. Avec le Bac Pro 3 ans et les CCF, conception, préparation, organisation, surveillance et correction des épreuves : tout doit être assuré par l'enseignant ! Et ce n'est pas la maigre

indemnité versée de manière aléatoire qui va occulter les conséquences désastreuses de la réforme. Le gouvernement dans le même temps fait une promotion tapageuse de l'apprentissage et tente d'en faire un modèle unique de la formation professionnelle pour asphyxier l'enseignement professionnel public. L'attaque frontale contre l'EP, les velléités de régionalisation de la voie professionnelle, les menaces de redéfinition de nos tâches, de nos missions et de notre temps de travail appellent **une riposte d'ensemble des PLP et de l'ensemble des personnels de l'Education nationale.**

L'École émancipée, une revue, un site :
www.ecoleemancipee.org

Pour nous contacter :
ecoleemancipee@gmail.com

